

LES VOËUX DU MAIRE

Je m'associe aux membres du conseil municipal pour vous présenter, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

Les traditionnels vœux du maire ont eu lieu le samedi 13 janvier 2024 à la salle de convivialité Michel Weyermann en présence d'une soixantaine de personnes, petits et grands confondus.

Les vœux sont toujours un moment agréable qui nous permettent de nous réunir, de prendre des nouvelles des uns et des autres, de faire un retour sur l'année sans oublier le plaisir de nous retrouver autour du verre de l'amitié dans cette belle salle nouvellement baptisée Michel Weyermann.

L'équipe municipale a pu à cette occasion faire un retour en arrière sur les réalisations menées en 2023, les finances, la forêt, l'aménagement foncier, le CCAS ainsi que la vie du village. L'année écoulée a de nouveau été riche en événements divers et variés.

2024 sera aussi l'année de l'achèvement de l'aménagement foncier : il aura duré environ 7 ans ! C'est aussi le moment de remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la commune sans oublier le personnel communal que je remercie pour leur efficacité et leur engagement.

Mes remerciements s'adressent aussi à mes collègues du conseil municipal avec qui j'ai la chance et le plaisir de travailler. Leur implication en tant qu'élu et leur dévouement au service de notre commune sont à souligner et je les en remercie.

Enfin, j'ai souhaité à l'occasion de cette cérémonie, mettre en avant les jeunes diplômés de l'année de notre village ainsi que les bénévoles qui ont œuvré il y a juste un an à l'opération de stérilisation de félins libres que l'on nomme plus simplement les chats errants !

Pour conclure cette introduction, je vous souhaite encore une fois à toutes et à tous de vivre des moments privilégiés de bonheurs partagés et de fraternité.

La citation de 2024

« Tout ce qui a un début a une fin, mais chaque fin est le début d'un nouveau départ ! »

Votre Maire, Christophe VALOT

POINTS SUR LES DOSSIERS 2023-2024

Évoquons ici quelques dossiers finalisés ou sur le point de l'être ainsi que les projets à l'étude dans les mois ou les années futures.

Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement.

N'oublions pas les investissements qui arrivent sans qu'on ne les ait anticipés.

Voici en détail quelques-uns d'entre eux

Travaux au cimetière



L'entreprise VOIGNIER a terminé les travaux de plantation au cimetière au 1er trimestre 2023.

Ce qui finalise le dossier cimetière : de l'avis de tous c'est une réussite.

Après subvention de la part de l'État, le reste à charge pour Villers est d'un peu moins de 30 000 €.

En parallèle, les deux communes ont donné mandat au cabinet Ad'Vitam, département étude funéraire de la société FINALYS Environnement, de restructurer en leur nom, le site et l'ensemble des outils utiles à la gestion du cimetière. Il s'agit d'un programme incluant des études préalables et intimement liées à la réalisation des travaux de reprise des tombes en déshérence.

Enfin, je ne peux pas conclure le dossier cimetière sans rappeler que, l'emploi des désherbant type glyphosate étant interdit, il n'est pas évident de laisser « propre » le cimetière. Les employés communaux des 2 communes ont fait leur possible pour le désherbage, et la société SEFA Environnement a fait deux passages pour épandre un produit désherbant autorisé bien sûr !

Il est important de rappeler que l'entretien du cimetière est l'affaire de tous !



POINTS SUR LES DOSSIERS 2023-2024

Travaux à l'église Saint Pierre de Villers lès Luxeuil



La suite de nos aventures sur ce dossier : pour rappel le retable autel latéral droit inscrit au titre des monuments historiques était en très mauvais état sanitaire et présentait depuis plusieurs années un risque certain d'effondrement.

Le Centre Régional de Restauration et Conservation des Oeuvres d'Art (C.R.R.C.O.A.) est intervenu au printemps 2022 pour sécuriser, déposer et établir l'état sanitaire du retable.



Afin de le rénover, les communes ont confié mission au cabinet d'architecte Bergeret et associés afin d'établir en particulier le constat des dégâts et désordres de l'existant portant particulièrement sur les boiseries et les murs du transept, la recherche de la cause probable des désordres ainsi qu'un descriptif sommaire des travaux à entreprendre et un cout chiffré de l'opération de restauration.



En parallèle, la porte principale et la porte latérale sont en train d'être restaurées par l'entreprise de menuisera PITTET. Les travaux durent plus longtemps que prévu mais nous espérons que les portes soient bientôt posées !!



Et comme un problème n'arrive souvent jamais seul, le battant de la grosse cloche est tombé en avril 2023 au moment de Pâques.

Suite à la visite d'un technicien de l'entreprise SARL Jean-Marie FROTEY d'Arc-lès-Gray, une rénovation de l'installation campanaire est apparue nécessaire ainsi que la mise en place d'une maintenance annuelle. Son montant est de 6 465 € HT.

Les cloches sonnent de nouveau depuis cet automne.



POINTS SUR LES DOSSIERS 2023-2024

Rénovation thermique des bâtiments communaux

En partenariat avec le SIED 70, la commune a pu bénéficier gratuitement d'audits énergétiques effectués par un bureau d'étude thermique afin d'établir un diagnostic énergétique de 2 bâtiments de la commune (beurrerie et maison Simoes) et d'envisager des travaux de rénovation énergétique nécessaires et pertinents.



Les rapports ont été rendus en septembre 2022 et plusieurs

scénarios ont été proposés avec un plan de financement afin d'accroître la performance énergétique des bâtiments.

La commune a donné mission de maîtrise d'œuvre au cabinet d'étude ECA afin de réaliser une étude approfondie sur la base de ces audits énergétiques.

Des avant-projets sur ces deux bâtiments ont permis de préciser les travaux à envisager, le coût prévisionnel de ceux-ci et un plan de financement.

Les coûts prévisionnels sont de

<i>Rénovation thermique de la Beurrerie</i>		
Coût prévisionnel du projet	181 414,39 € HT	217 697,27 € TTC
<i>Rénovation thermique de la maison communale Simoes</i>		
Coût prévisionnel du projet	202 609,40 € HT	243 131,28 € TTC

Réhabilitation de la grange BRICLER

La réhabilitation de la grange Bricler est toujours en phase d'étude: cette bâtisse, située au cœur du village, est propriété de la commune depuis plusieurs années.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été proposée au cabinet ECA afin de poursuivre une étude approfondie sur la base du scénario retenu : la création de logements.



Une étude géotechnique de la grange Bricler a été réalisée en fin d'année afin d'établir un état de « santé » du bâtiment et de déterminer ce qu'il est possible de faire ou non concernant la rénovation du bâtiment.

Et comme il est dit que ce dossier est très compliqué, une partie de la toiture s'est effondrée dernièrement, les pluies de ces derniers mois ayant accélérés l'état de vétusté de celle-ci.

POINTS SUR LES DOSSIERS 2023-2024

Curage du 1er bassin du lagunage

Comme la plupart d'entre vous le savent, le traitement de l'assainissement collectif de la commune est constitué par les deux bassins rue de la grande fontaine.

Comme annoncé l'année dernière, le curage des boues du 1er bassin a été réalisé en 2023.

Après de nombreux échanges, la commune a chargé les entreprises Agri Compost (pour le traitement des boues) et Piacentini (pompage, curage et transfert des boues) de mener à bien cette opération.

Tout s'est très bien passé. Par contre le tonnage de boues a été le double du volume estimé, ceci est dû principalement à deux facteurs : la pluie tombée durant la prestation (orages) ainsi que la densité des boues plus importante que prévue.

Le coût du curage du 1er bassin s'élève au final :

- Pour l'entreprise AgriCompost : 21 386 € HT
- Pour l'entreprise Piacentini à 20 860 € HT



En résumé, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer et ce ne sont là que les principaux travaux d'investissement réalisés ou en cours.

D'autres viendront prendre place dans la liste au fur et à mesure du temps et des opportunités.

POINTS SUR L'AMÉNAGEMENT FONCIER

Une opération débutée en 2016 qui touche à sa fin

L'aménagement foncier doit permettre à terme de restructurer et de moderniser le parcellaire et de réduire les déplacements agricoles à l'intérieur du village.

Le conseil départemental de la Haute Saône est en charge de cet aménagement.

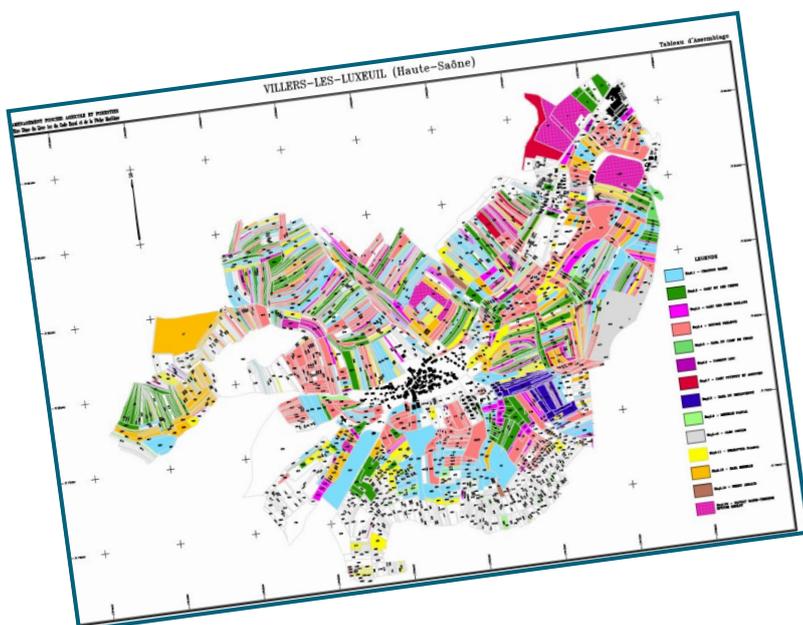
Suite à l'enquête publique qui s'était déroulée du 21 novembre au 23 décembre 2022, la commission communale d'aménagement foncier s'est réunie le 7 mars 2023 pour prendre connaissance du rapport et des conclusions de madame Bidaut, commissaires enquêteur, et examiner les 36 réclamations/observations déposées.

En conclusion de son rapport, Madame Bidaut a considéré que la procédure d'aménagement foncier était un processus totalement adapté aux besoins de bon nombre de petites communes rurales et était une véritable opportunité pour le territoire de Villers-lès-Luxeuil.

Elle a donc émis un avis favorable au projet d'aménagement foncier, au programme des travaux connexes et à la réglementation des boisements.

A l'issue de cette réunion, les dates de prise de possession provisoire du nouveau parcellaire ont été établies pour la fin de l'année 2023 avec prise au plus tard au 1^{er} janvier 2024.

Une dernière consultation du public au niveau départemental s'est déroulée en août/septembre 2023 : elle a permis aux propriétaires de s'exprimer une dernière fois avant les formalités de clôture de cet aménagement. Au total, 9 réclamations ont été déposées et elles ont été examinées en fin d'année lors d'une réunion de la commission départementale d'aménagement foncier.



POINTS SUR L'AMÉNAGEMENT FONCIER

Parallèlement à cette procédure, le conseil municipal n'a pas souhaité prendre en charge financièrement la réalisation des travaux connexes induits par l'aménagement foncier agricole forestier et environnemental en cours sur la commune et a délibéré le 14 octobre 2022 pour créer une association foncière d'aménagement foncier agricole et forestier (AFAFAF). La commission d'aménagement foncier a validé sa création lors de sa dernière réunion.

Celle-ci a donc pour objet la réalisation, l'entretien et la gestion des travaux et ouvrages détaillés dans le programme des travaux connexes. L'association sera composée de l'ensemble des propriétaires du périmètre de la structure et un bureau se chargera des affaires courantes. Il sera constitué du maire ou de son représentant, de 6 propriétaires désignés par moitié par la Chambre d'agriculture et par moitié par le Conseil municipal et d'un conseiller départemental. Des statuts devront être élaborés par le bureau pour adoption par l'assemblée générale de l'association.

A l'heure d'aujourd'hui et malgré les demandes répétées de la commune et de la chambre d'Agriculture, l'État ne s'est toujours pas engagé dans la procédure de création de cette AFAFAF.

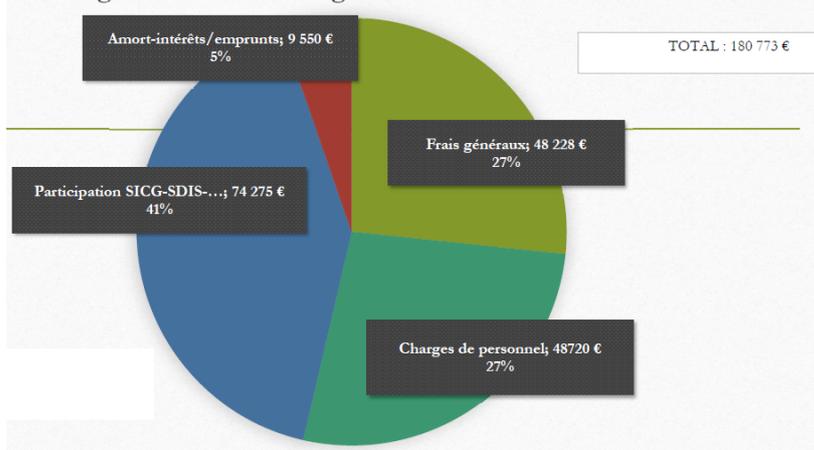
Malgré les relances auprès de monsieur le préfet et monsieur le sous-préfet, la commune est toujours dans l'attente.

Bref, rien n'est simple !

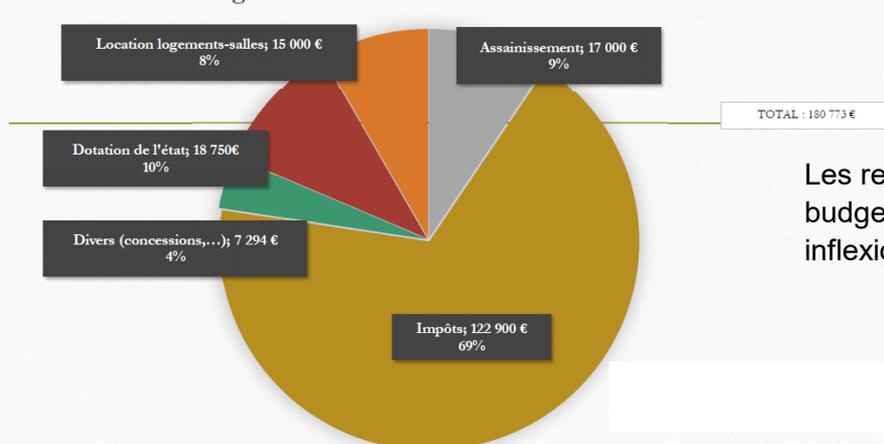
BUDGETS ET FINANCES

Les dépenses réelles constatées sur 2023 sont parfaitement cohérentes avec le budget prévu.

Budget communal : Charges de fonctionnement



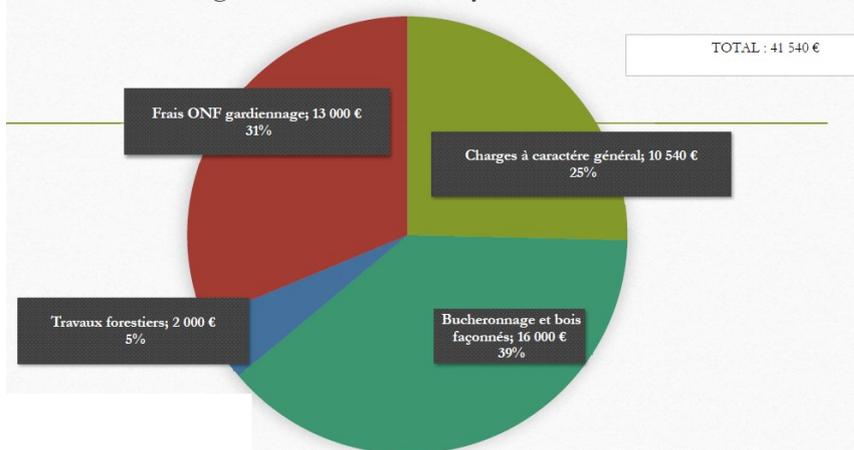
Budget communal : Recettes de fonctionnement



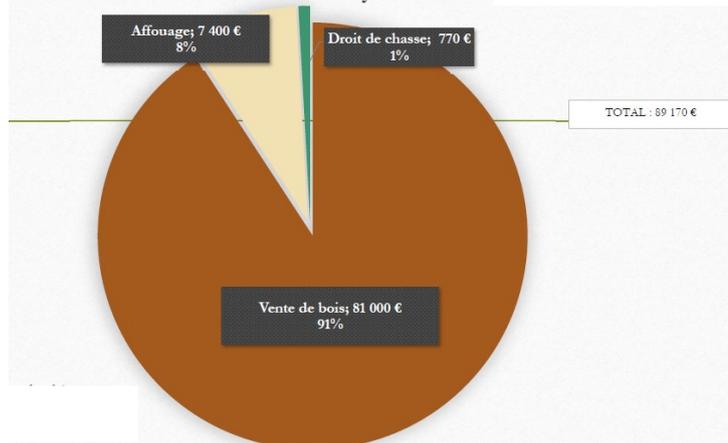
Les recettes seront quasi identiques au budget, avec tout de même une légère inflexion des impôts et dotations de l'état.

Le coût de l'affouage réalisé par l'association d'insertion ACE représente 6 391 € en 2023

Charges de fonctionnement sylviculture



Recettes de fonctionnement sylviculture



Le prix du bois, en particulier le chêne, est actuellement favorable à la commune.

TRAVAUX ET ENTRETIEN

Personnel

Pour rappel, la commune emploie trois salariés :

- Delphine Lacombe, agent administratif 15 heures
- Claude Cerra, agent technique 35 heures
- Anthony Foltzer, agent technique 26 heures embauché en février 2023.

Le territoire de la commune est très important d'où le besoin de deux agents techniques municipaux.



Travaux divers



Réfection de l'aqueduc Parcelle 9 où passe le ruisseau protégé d'Origer par l'entreprise d'insertion AIIS

Travaux de voirie : curage du fossé de la Croix Du Verrier (entreprise Piacentini)

Rénovation des tampons d'assainissement de la Croix De Lallevaux (remise en état de trois d'entre eux, les autres suivront en 2024)

TRAVAUX ET ENTRETIEN

Mise aux normes de l'aire de loisirs



Suite à un contrôle inopiné de l'aire collective de jeux implantée en sortie du village de Villers-Lès-Luxeuil effectué le 18 août 2023 par un agent du Service Concurrence, Consommation et Répression des Fraudes, il s'est avéré que la commune devait se mettre aux normes sur certains points afin de respecter la loi.

En particulier, l'ancienne pyramide de bois à grimper ainsi les traverses de chemin de fer traitées à la créosote ont été enlevées, une information sur les coordonnées du gestionnaire de cette aire de jeux accompagné d'une signalisation rappelant l'interdiction de fumer dans ce lieu a été installée.



Points d'apport volontaire bio déchets

Depuis 2021 4 PAV ont été mis en place par le SICTOM du Val de Saône, syndicat mixte regroupant 9 Communautés de Communes dont les compétences principales sont la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif



Cela a permis d'anticiper la loi qui oblige les collectivités territoriales depuis le 1er janvier 2024 à mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets.

Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC)

Vous retrouverez toutes les informations sur ce sujet sur le site du SICTOM du Val de Saône
<https://www.sictomvds.com>

Campagne de stérilisation des chats errants 2023

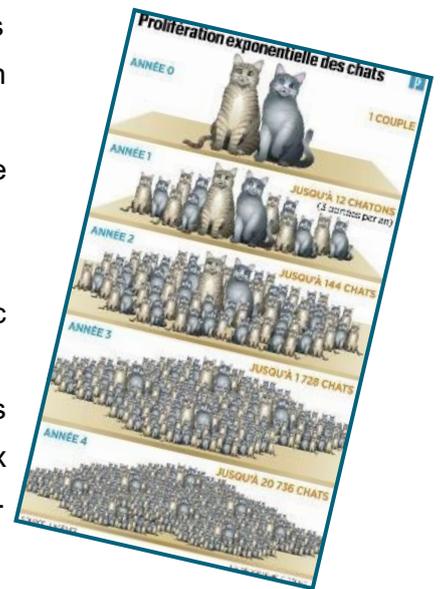
En 2022, le conseil municipal a fait le choix de mettre en place une campagne de stérilisation des chats errants sans maître.

Le constat a été fait qu'un nombre grandissant de chats errants circulaient dans notre commune, dû en grande partie à une reproduction non contrôlée de ceux-ci.

La reproduction incontrôlée des chats errants engendre une surpopulation,

Selon une étude un couple de chats peut avoir 3 portées par an et donc engendrer une population de 1700 mignons petits chats en 3 ans.

Mais la surpopulation engendre également une propagation de maladies (tel que le coryza), et donc un risque sanitaire pour les animaux domestiques. Il est impératif de limiter leur prolifération pour leur bien-être et celui de leurs congénères, et cela passe par la stérilisation.



C'est pour ces mêmes raisons que l'on vous conseille fortement de faire stériliser vos propres animaux de compagnie.

Nous avons dans un premier temps pris contact avec l'association « adopte un chat » de Vesoul qui nous a prodigué de nombreux conseils pour le bon déroulement de cette campagne et qui nous a loué un piège sans lequel nous n'aurions pas réussi à attraper la plupart des chats.

Notre campagne de stérilisation a donc débuté début janvier 2023 et s'est terminée en mars.

Nous avons attrapé et stérilisé 14 chats à qui nous avons dû attribuer des noms.



6 mâles et 8 femelles

Campagne de stérilisation des chats errants 2023

Trois femelles étaient déjà gestantes et trois animaux ont dû subir des interventions telles que l'ablation de kystes.

Toutes les interventions ont été réalisées par la clinique vétérinaire du DR BLOCH avec qui la mairie avait signé une convention.

Les chats étaient stérilisés, soignés, vermifugés et tatoués d'un « S » dans l'oreille afin d'être identifiés. Ils étaient ensuite gardés en convalescences dans la salle de la « beurrerie » entre 2 et 5 jours en fonction de leur sexe, de leur intervention et de leur état général.

Des bénévoles attentionnés venaient pour les nourrir et vérifier que tout allait bien régulièrement plusieurs fois par jour, mais aussi pour nettoyer et désinfecter après chaque animal relâché.

Cette campagne de stérilisation aura eu un coût bien sûr : 1 110€ au total dont 1 020€ d'intervention vétérinaire, 20 € de location pour piège et 70€ de frais divers tels que la litière, les pâtés, les croquettes, les produits de nettoyages et de désinfections.

Nous avons économisé l'achat du piège, des caisses de transport, des litières et des deux grosses cages de convalescences qui nous ont été prêtés généreusement par des habitants du village.

Une nouvelle campagne de stérilisation va débiter, si vous avez remarqué des chats errants dans le village, merci de les signaler à Cyril Ballet ou de les signaler en mairie.

Pour finir, nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles qui ont accompagné Cyril lors de cette campagne : Mme Andrée Thierry, Mme Carine Ballet et Mme Stéphanie Breyer car chacune d'elle a su se rendre disponible pour nos petits pensionnaires.

Un grand Merci.



Le Centre Communal d'Action Sociale de Villers-Lès-Luxeuil, présidé par le maire, composé de membres du conseil municipal et d'habitants, mène des actions en faveur des habitants.

La Carte Avantages Jeunes :

Depuis 2022, les enfants de 3 à 20 ans peuvent bénéficier de la distribution gratuite de cette carte qui offre de nombreux avantages et réductions. 29 cartes ont été offertes en 2023.



La distribution des colis :

Les membres du CCAS et du conseil municipal ont distribué 60 colis aux habitants de plus de 65 ans. Ces colis avec des produits locaux, ont été confectionnés par Esprit Paysan à Froideconche.

Repas des anciens: dimanche 29 janvier 2023

Suite à la dissolution de l'association du club des 4 tilleuls et au don de sa trésorerie au CCAS, celui-ci a décidé d'inviter les anciens à un repas-spectacle au Cabaret de la Gabiotte à Fougerolles. 42 personnes étaient présentes pour ce repas en toute convivialité.



Participation aux activités extra scolaires :

Depuis 2022, le CCAS s'est engagé auprès des familles, en décidant de participer à l'ensemble des activités extra scolaires (musique, sport...) pour les enfants de 3 à 18 ans, afin d'encourager la pratique, via un bon d'achat.

En 2023, ce sont 19 bénéficiaires pour 9 familles d'un montant de 15€ qui ont été distribués.

Gratifications aux jeunes diplômés :

Depuis 2022, le CCAS a souhaité valoriser le parcours scolaire des enfants de Villers en leur offrant une gratification suite à l'obtention de leur diplôme (du brevet au post bac).

En 2023, Ce sont 4 jeunes diplômés qui ont été récompensés :

Raphaël Etienne pour l'obtention du Brevet

Tom Bréhat pour l'obtention du Brevet

Louise Jacquot pour l'obtention d'un Master

Emma Valot pour l'obtention d'un Master



Les cartes cadeaux :

Depuis 2021, le CCAS souhaite la bienvenue aux nouveaux nés dans le village. Nous avons 3 naissances cette année. Un bon d'achat de 50€ de chez Jolis trésors (Boutique de jeux/jouets 1er âge à Vesoul) a été remis aux parents.

Pour rappel, le CCAS peut également :

- Participer aux voyages scolaires des enfants de la commune.
- Participer financièrement à l'abonnement "Présence verte".

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.



ÉCOLE « LES COURLIS »

L'année 2023 a été marquée par quelques mouvements de personnels :

Pour commencer, le départ à la retraite de Mme Faivre, enseignante de la classe de CM2. Elle a été remplacée par Mme Piguet. La direction a quant à elle été reprise par Mme Sauvage qui assure en parallèle les cours aux enfants de CP et CE1.

Ensuite, de nouvelles enseignantes viennent compléter et aider l'équipe pédagogique actuelle qui est 100% féminine. Il s'agit de : Mmes Drouin, Dollois, Pernot.

A la rentrée de septembre, 13 élèves, âgés de 2-3 ans, ont pris pour la première fois le chemin de l'école et ont donc débuté leur vie d'écolier en petite section.

Ces petits écoliers viennent intégrer le groupe scolaire qui se compose de 117 élèves venant tous les jours apprendre entre nos murs.

101 enfants proviennent de notre regroupement composé d'Abelcourt, Bétoncourt-lès-Brotte, Ehuns, Sainte Marie en Chaux, Villers et Visoncourt, 16 enfants viennent de villages aux alentours.

Concernant le budget du SICG, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à environ 160 000 euros. Elles regroupent les charges du personnel, les charges courantes comme l'eau, l'électricité, le fioul, le petit matériel ainsi que la participation de 40 euros pour chaque élève.

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement de la participation financière de chaque commune du regroupement pour une hauteur totale de 140 000 euros.

En 2023, quelques travaux ont pu être réalisés malgré un budget très serré.

Durant l'été, le terrain multisport, situé devant l'école, s'est fait une deuxième jeunesse. Il a subi une réfection à neuf avec un nouvel enrobé, différents marquages afin que petits et grands puissent s'adonner aux joies du sport.

Ce terrain a été financé par l'agence nationale du sport à 60% ainsi que par le SICG.

Le parking réservé aux personnels a été agrandi afin d'assurer la sécurité de tous.



ÉCOLE « LES COURLIS »

Les locaux intérieurs de l'école continuent à être rénovés. Après les peintures des salles de classe et des couloirs l'an passé, ce sont les portes et les sanitaires qui ont vu un changement. Le bleu a fait place au rose poudré.

Pour clôturer l'année 2023, le Père Noël est passé à l'école pour le plus grand plaisir des enfants. Il a apporté des jouets sportifs (échasses, raquettes, ...) pour être en accord avec les Jeux Olympiques de 2024. Sans oublier d'être gâté gustativement avec des papillotes en grand nombre.

VIE DU VILLAGE

Naissances :

- Louise, née le 18 mars, elle est la fille de M. HONORÉ Anthony et de Mme FIOL Lucie
- Éléonore, née le 27 juin, elle est la fille de M. et Mme LEPEULE Camille et Émilie
- Lenny, né le 28 juillet, il est le fils de M. GENET Nicolas et de Mme CALLY Eva

Nous adressons nos félicitations aux parents et souhaitons la bienvenue aux nouveaux nés.

Nouveaux Habitants :

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les personnes nouvellement installées en 2023 et les invitons, si ce n'est déjà fait, à venir se présenter en mairie. Il est important que la commune connaisse ses administrés et puisse leur communiquer toutes les informations pratiques : ouverture du compteur d'eau, collecte des ordures ménagères, inscription sur les listes électorales...

Mariages :

Cette année, notre maire n'a pas eu le plaisir de célébrer des mariages.

Décès :

- Geneviève ROUSSE, le 30 octobre 2023
- Jacques DEMOUGIN, le 29 novembre 2023

Nous avons une pensée pour toutes les familles et les proches de ces personnes récemment disparues.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

5, rue de la Maison Commune

03.84.94.57.24

Courriel : mairie@villers-les-luxeuil.com

Site internet : www.villers-les-luxeuil.com

Ouverture au public de la mairie

lundi de 14h00 à 16h00

jeudi de 14h30 à 16h30

Permanence des Elus le samedi 11h00-12h00

ou sur rendez-vous.

Penser à vous inscrire sur les listes électorales.



Communauté de Communes

Du Triangle Vert (CCTV)

27, Grande Rue

70240 SAULX

Tél **03.84.95.89.88**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8H30 à 12H30

et de 13H15 à 18H00

Courriel : contact@cctv70.fr



Syndicat intercommunal des eaux de Breuches

(SIEB)

Rue de la station

70300 Sainte Marie en Chaux

Assistance technique **06.80.66.87.06**

Courriel : sieb70@live.fr

Site internet : www.sieb70.fr



Relais assistantes maternelles

03.84.40.56.12

Courriel : rpam@paysdeluxeuil.fr

CCAS (Centre Communal d'actions sociales)

- Bon d'achat pour la naissance d'un enfant
- Distribution de la carte avantage jeune aux 3-20 ans
- Participation financière pour les voyages scolaires
- Participation financière à une activité extrascolaire pour les enfants de 3 à 18 ans
- Gratifications aux jeunes diplômés suite à l'obtention de leur diplôme
- Participation financière à l'abonnement Présence Verte
- Repas et colis de nos aînés

Culture :

Des livres provenant de la médiathèque départementale peuvent être empruntés à la mairie aux horaires d'ouverture. Une « Fontaine aux livres » est également à disposition des habitants.

Groupe scolaire « Les Courlis »

03.84.94.58.56

Site de l'école :

elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr

Transports scolaires : se rendre sur le site de la Région Bourgogne Franche-Comté

Périscolaire des Courlis

07.86.57.86.00

Courriel : periscolaire.villers@cctv70.fr

Autour des Courlipiots :

Association de parents d'élèves du groupe scolaire.

Courriel : les.courlipiots@gmail.com

Les informations de l'association sont également visibles sur Panneau Pocket.

Associations de Villers

Association Culture et Loisirs (ACL) : Diverses sorties et animations au cours de l'année.

Courriel : acvillers@gmail.com



ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

INFORMATIONS PRATIQUES

SICTOM du Val de Saône

03.84.78.09.52 / www.sictomvds.com

Points d'apports volontaires de biodéchets

Demande de bioseau et sacs biodégradables auprès de la mairie.

SYTEVOM

03 84 76 93 00 / www.sytevom.org

Déchetterie de Saint-Sauveur

Ouverture au public :

Été : 1er mars au 31 octobre

Lundi au samedi : 9h – 12h / 14h – 18h

Hiver : 1er novembre au 28/29 février

Lundi au samedi : 9h – 12h / 13h30 – 17h

Déchetterie de Saulx

Ouverture au public :

Été : 1er mars au 31 octobre

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h – 12h /
14h – 18h

Fermé mardi et jeudi

Hiver : 1er novembre au 28/29 février

Mercredi, vendredi et samedi : 9h – 12h /
13h30 – 16h30

Fermé lundi, mardi et jeudi

DIVERS

Destruction d'insectes : CDECI70

06.29.01.32.33

Pension de la Tour Du Bailly

1 Rue de Mézières, 70300 Villers-lès-Luxeuil

03.84.94.58.91

Services à la personne

ADMR

4, rue Just Pingand 70300 Saint-Sauveur

03.84.40.10.11

ELIAD LUXEUIL

20 rue de Verdun

70300 Luxeuil-les-Bains

03.84.40 15 04

Infirmière libérale

GARDIENNET Mélanie

03.84.49.60.56

Présence Verte Franche-Comté

6, rue André Maginot

70000 VESOUL 03.84.75.07.93

Courriel : franche-comte@presenceverte.fr

Veiller sur mes parents

Proposé par La Poste, services à la personne.

Renseignements disponibles auprès de votre facteur ou en mairie.



Numéros d'urgence

Urgence vitale, Incendie,...Pompiers

18



Médecin de garde



3966

Pharmacie de garde

3237



Conseil médical, SAMU



15

Centre antipoison

03 83 22 50 50

Police ou Gendarmerie

17



N° Européen d'urgence

112

SAMU Social

115

Enfants disparus

116000

Enfance en danger

119

Violences Femmes Info

3919